

AVIS PUBLIC

USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 14 octobre 2014, à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel concernant l'installation d'une antenne non accessoire et de ses équipements sur un poteau d'Hydro-Québec localisé en bordure du boulevard Gouin Ouest, face à l'immeuble portant le numéro 9055, boulevard Gouin Ouest.

Cette demande vise à autoriser l'installation d'une antenne de téléphonie mobile et d'un cabinet d'alimentation sur un poteau d'Hydro-Québec.

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-quatrième jour de septembre deux mille quatorze.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement